



# INVENTAIRE DES ZONES HUMIDES DE L'ÎLE DE BATZ RESTITUTION ET PROPOSITION DE GESTION 22 NOVEMBRE 2022

ORDRE DU  
JOUR :

- Généralités
- Fonctionnalités des zones humides (ZH)
- Présentation des inventaires
- Proposition de gestion



# GÉNÉRALITÉS – POURQUOI UN INVENTAIRE ?

---

- Dans le SDAGE (Schéma Directeur d'Aménagement et de Gestion des Eaux) Loire Bretagne 2022-2027, l'identification des Zones Humides est définie comme prioritaire.
- Le SAGE (Schéma d'Aménagement et de Gestion des Eaux) **Léon Trégor** est la déclinaison locale du SDAGE. L'île de Batz est située sur le territoire de ce SAGE Léon Trégor.
- L'Inventaire des Zones Humides de l'île de BATZ doit être réalisé au même titre que les autres communes du territoire du SAGE
- **L'inventaire est un outil de connaissance et de protection réglementaire**
- Il doit ensuite être intégré dans le PLU de la commune, dans le PLUiH de Haut-Léon Communauté, puis dans l'inventaire permanent des zones humides du Finistère

# GÉNÉRALITÉS – DÉFINITION D'UNE ZONE HUMIDE

---

**On entend par zone humide :** (Code de l'environnement)

« Les terrains, exploités ou non, habituellement inondés ou gorgés d'eau douce, salée ou saumâtre de façon permanente ou temporaire ; la végétation, quand elle existe, y est dominée par des plantes hygrophiles pendant au moins une partie de l'année ».



*Megaphorbiaie - friche riche en biodiversité*

*Ripisylve, prairie en bord de cours d'eau, saulaie etc...*



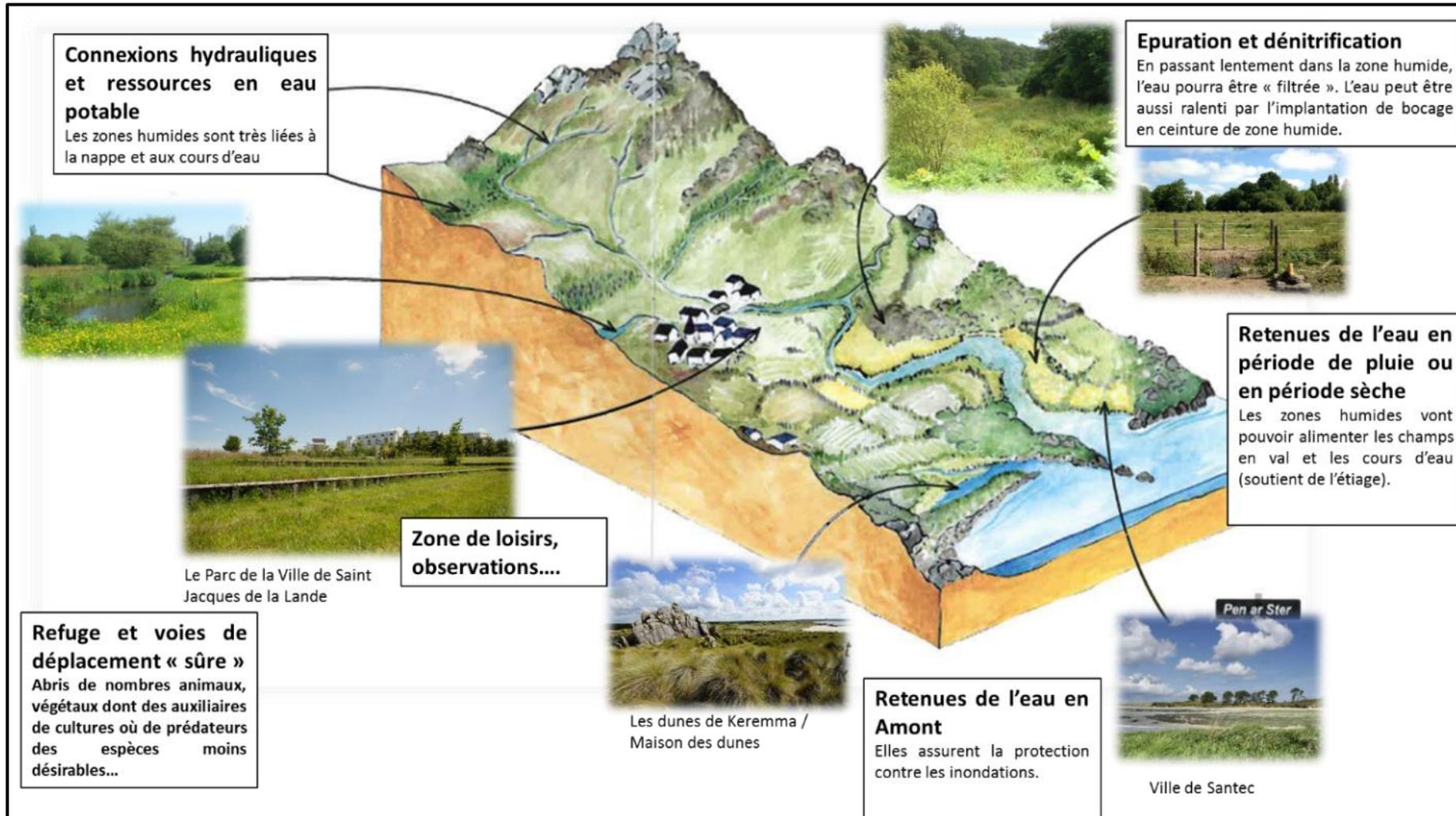
*Prairie de Fauche, de pâturage et boisement*



# FONCTIONNALITÉS DES ZONES HUMIDES

*Rôle paysager et mémoire de nos activités : mosaïque de paysage, tourbière, lavoir, zone de rouissage...*

*Rôle biologique : accueil de la biodiversité zone refuge, alimentation, reproduction etc...*



# RÉGLEMENTATION S'APPLIQUANT AUX ZONES HUMIDES

---

*Les zones humides nous rendent de multiples services pour préserver la qualité de l'eau et la quantité d'eau. Elles sont aussi indispensables pour le maintien de la biodiversité d'un territoire. Elles sont les traces de notre passé.*

Les zones humides sont protégées par plusieurs loi dans le code de l'environnement :

- **Loi sur l'eau, rubrique 3.3.1.0** : tous travaux d'assèchement, imperméabilisation et remblaiement d'une zone humide est soumis à autorisation (surface > 1ha) ou à déclaration (entre 0,1ha et 1ha).
- **La directive nitrates** s'appliquant aux terres agricoles et agriculteurs interdit tout travaux impactant (remblaiement, nouveaux drainages, imperméabilisation) sur les zones humides dès le 1<sup>er</sup> mètre carré.
- **Le SAGE Léon Trégor** interdit la destruction des zones humides dès le premier mètre carré sur les bassins-versants concernés par un Plan de Lutte contre les Algues vertes.
- Dans le futur **PLUih de Haut Léon Communauté**, la réglementation sur les « secteurs humides » peut aussi assurer leur protection et leur mise en valeur.



*Exemple de dépôts de légumes et déchets verts /remblaiements en zone humide et plan d'eau drainant non réglementaires*



# PRÉSENTATION DES INVENTAIRES - MÉTHODES

---

L'arrêté du 24 juin 2008, modifié le 1<sup>er</sup> octobre 2009 définit la méthodologie

Un guide méthodologique du Conseil Général du Finistère a été publié

L'inventaire repose sur l'identification et la délimitation des **zones humides** effectives selon **2 critères de présence de végétation et/ou de traces d'hydromorphie**

## Végétation hygrophile



**ET / OU**

## Hydromorphie du sol (GEPPA)



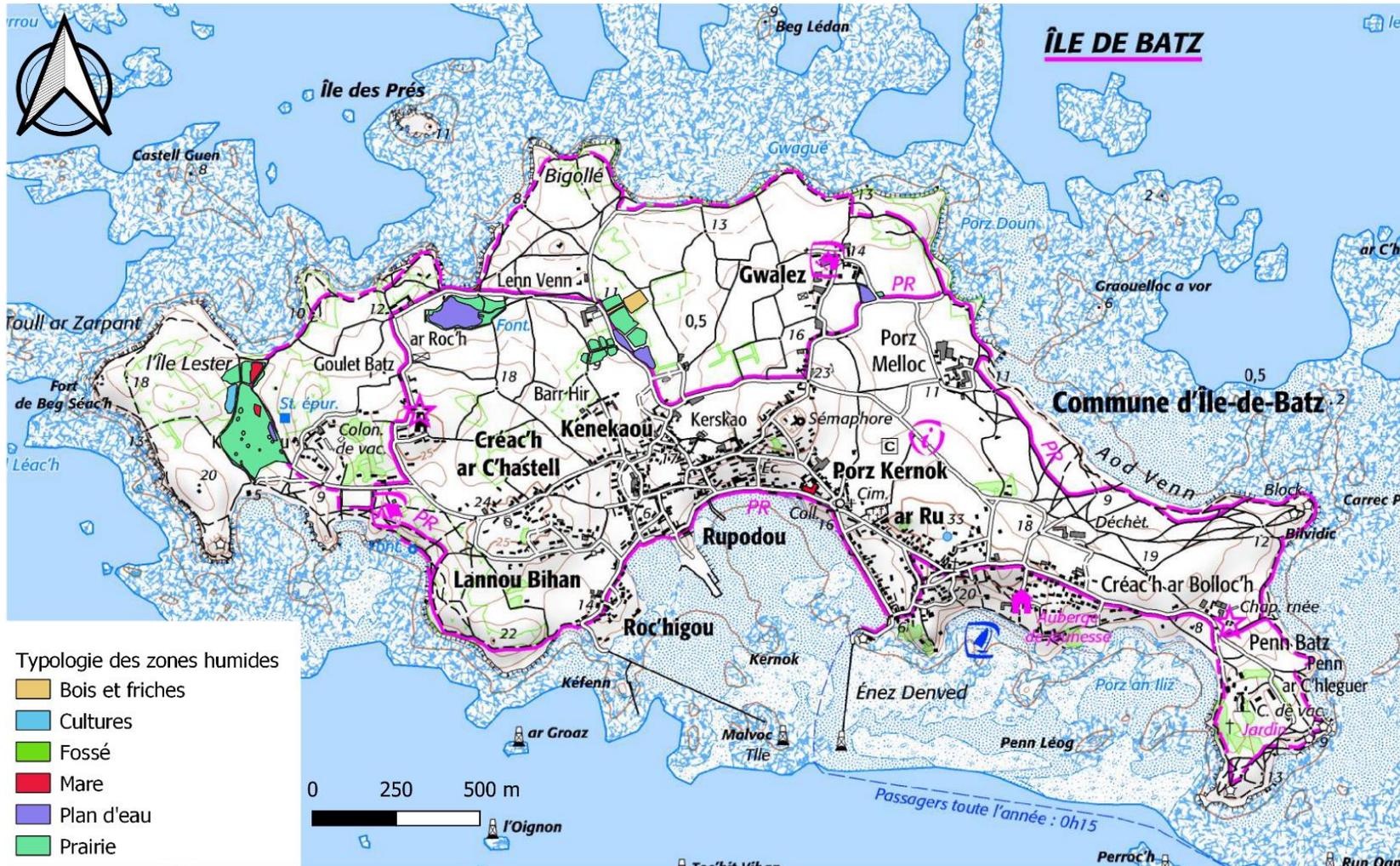
## Méthode :

- Cartographie préalable avec le Forum des Marais Atlantique et le Conservatoire Botanique de Brest
- 4 jours de prospection à deux technicien(ne)s et une stagiaire, intervention de l'agent d'entretien des cours d'eau de l'Horn
- Aide des adjoints de Mairie et Directeur des services techniques

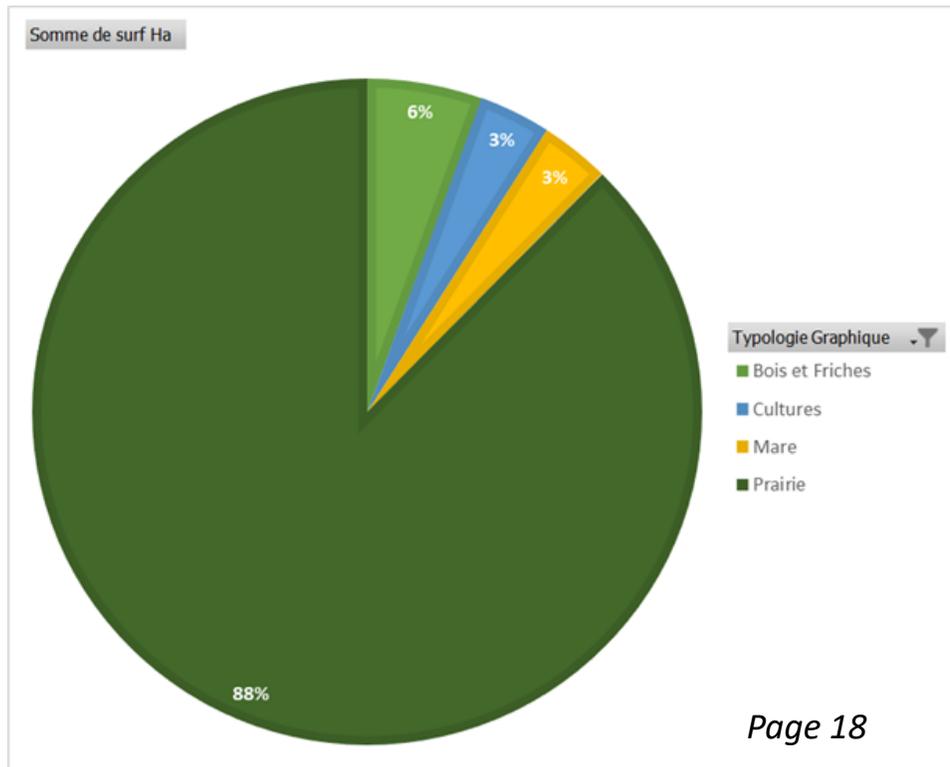
# PRÉSENTATION DES INVENTAIRES



## Typologie des zones humides - commune de l'île de Batz



# PRÉSENTATION DES INVENTAIRES



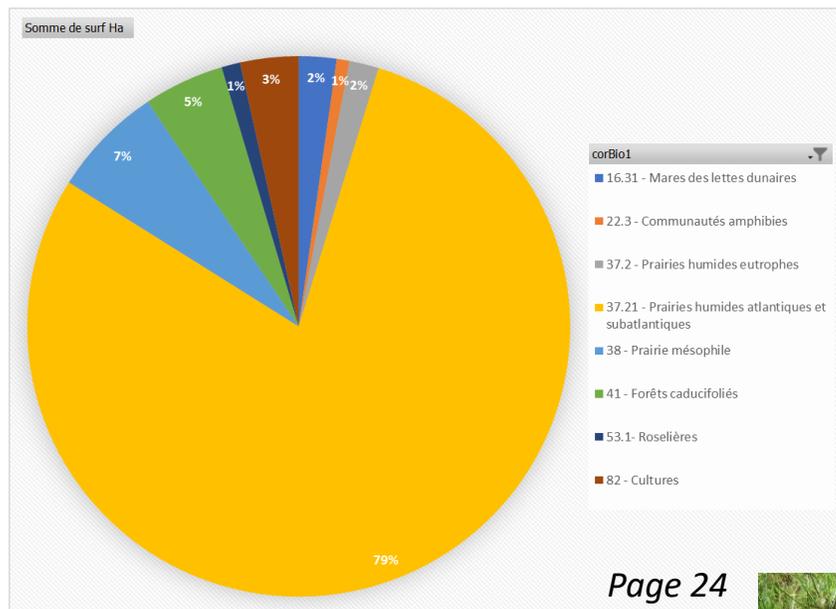
TYPOLOGIE	SURFACE (HA)	PROPORTION DE LA SURFACE TOTALE DE ZONE HUMIDE (%)
Prairies	5.26	69
Bois et friches	0.33	4
Cultures	0.21	3
Mares	0.20	3
Fossés	0.11	1
Plan d'eau	1.55	20

<b>TOTAL</b>	<b>7.66</b>	<b>100</b>
--------------	-------------	------------

TYPOLOGIE	SURFACE (HA)	PROPORTION DE LA SURFACE TOTALE DE ZONE HUMIDE (%)
Prairies	5.26	88
Bois et friches	0.33	6
Cultures	0.21	3
Mares	0.20	3

<b>TOTAL</b>	<b>6.007</b>	<b>100</b>
--------------	--------------	------------

# PRÉSENTATION DES INVENTAIRES – DIVERSITÉ DE PAYSAGE SUR L'ÎLE



*Boisement humide*



*Prairie humide atlantique et subatlantique avec potentielle des oies*



*Cardamine des près*



*Mare de rouissage colonisée ...*

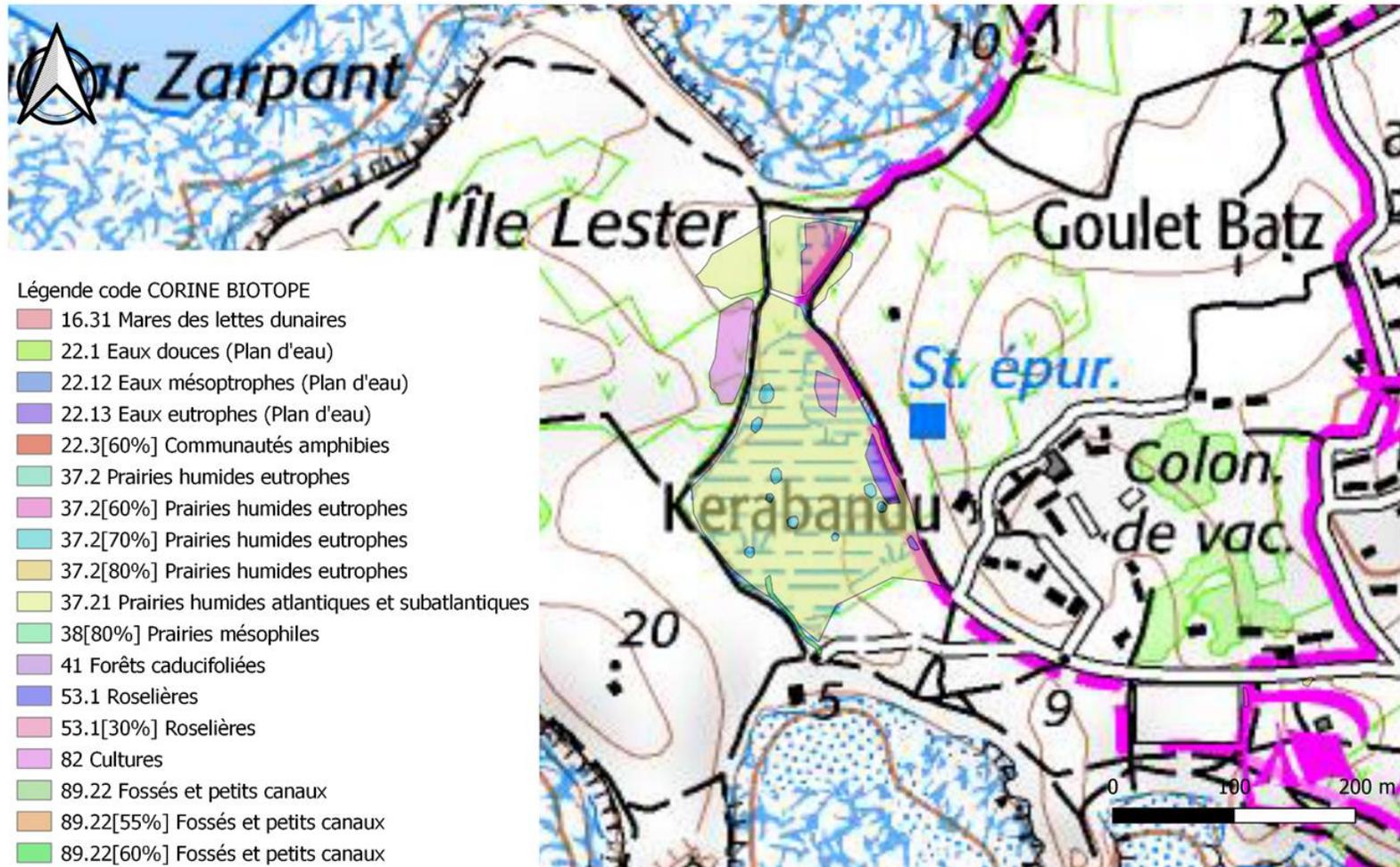


*Prairie eutrophe*

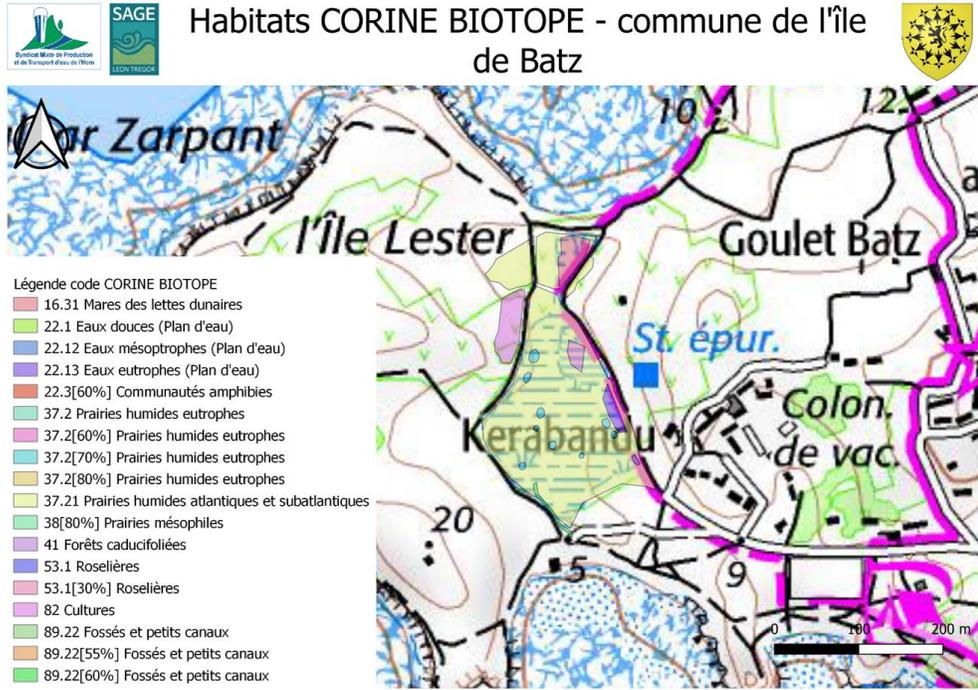
# PRÉSENTATION DES INVENTAIRES – KERABANDU ET STADE DE FOOT



## Habitats CORINE BIOTOPE - commune de l'île de Batz



# PRÉSENTATION DES INVENTAIRES - KERABANDU



MOSAÏQUE DE BIOTOPE SUR  
LA ZONE HUMIDE DE  
KERABANDU

ET LA ZONE DU STADE



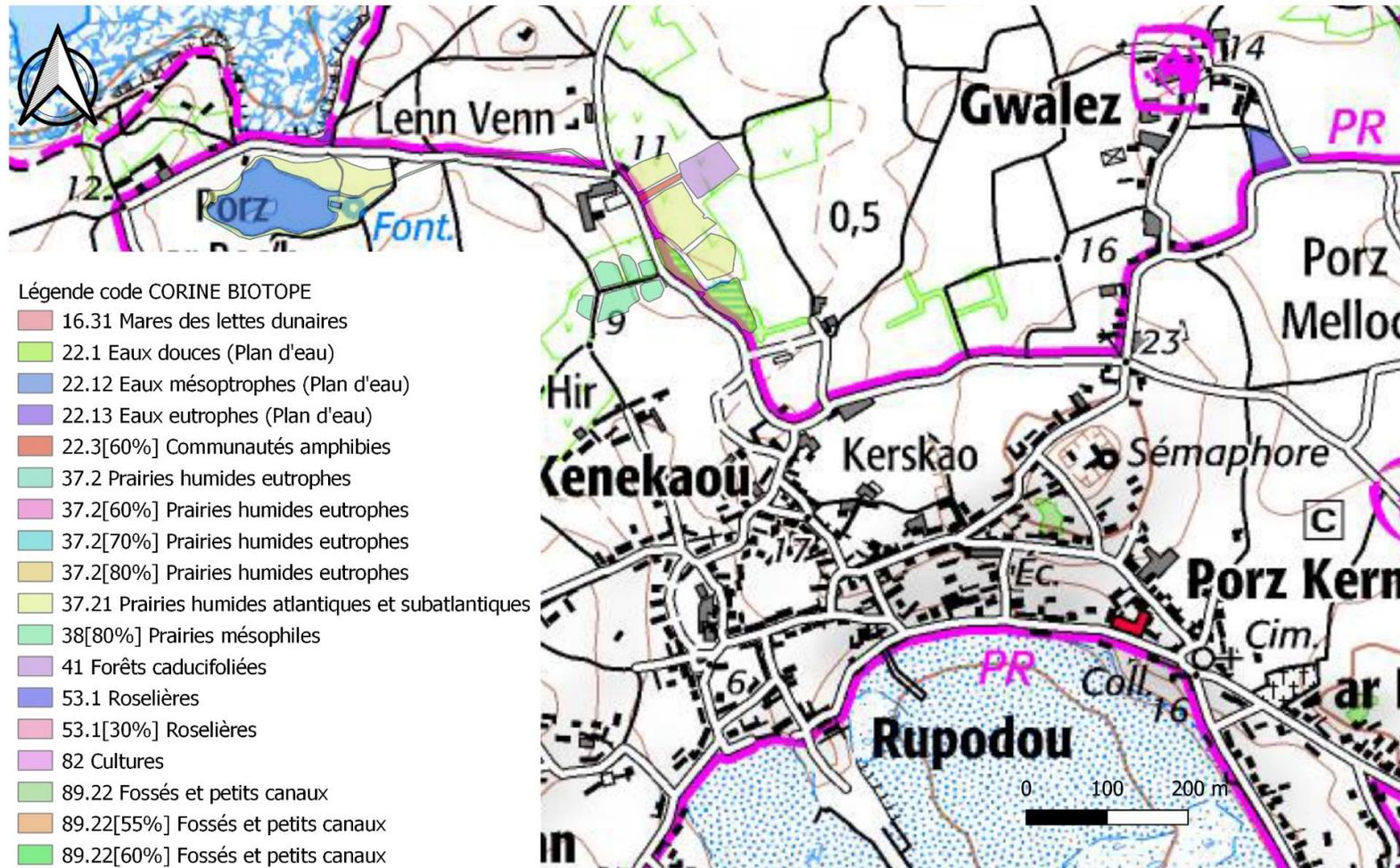
*Mare de rouissage  
colonisée ...*



# PRÉSENTATION DES INVENTAIRES – LENN VENN ET GWALEZ



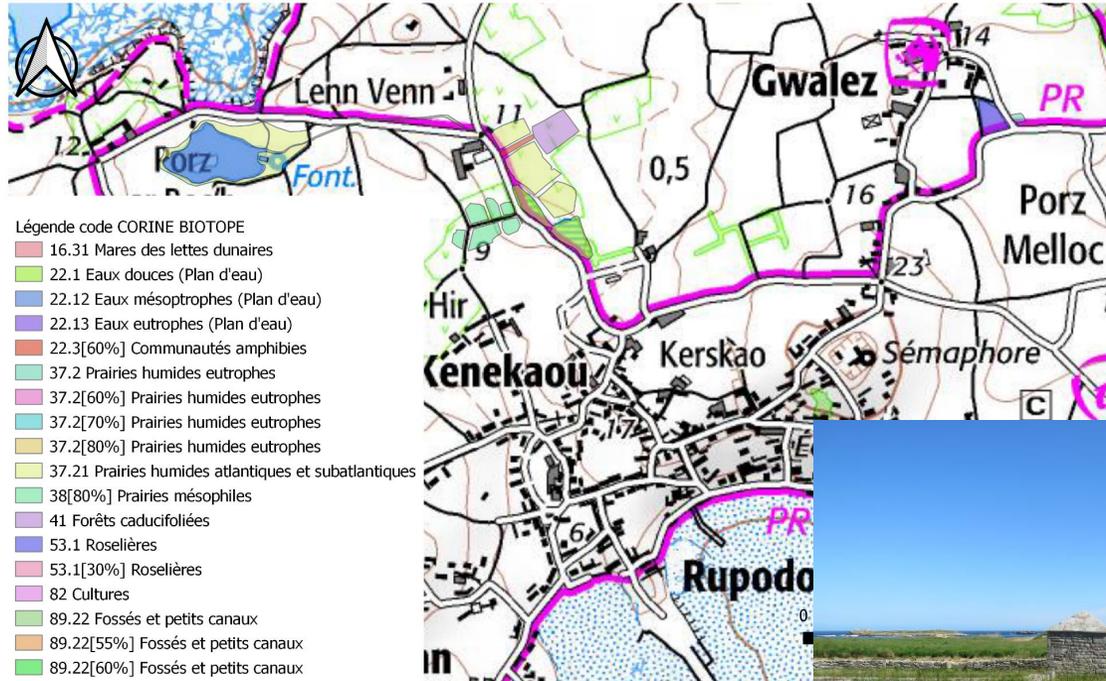
## Habitats CORINE BIOTOPE - commune de l'île de Batz



# PRÉSENTATION DES INVENTAIRES – LENN VENN



Habitats CORINE BIOTOPE - commune de l'île de Batz



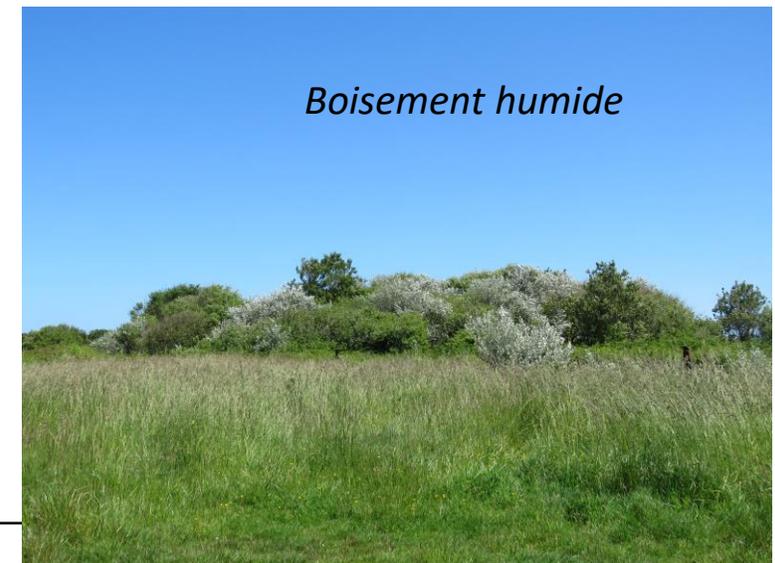
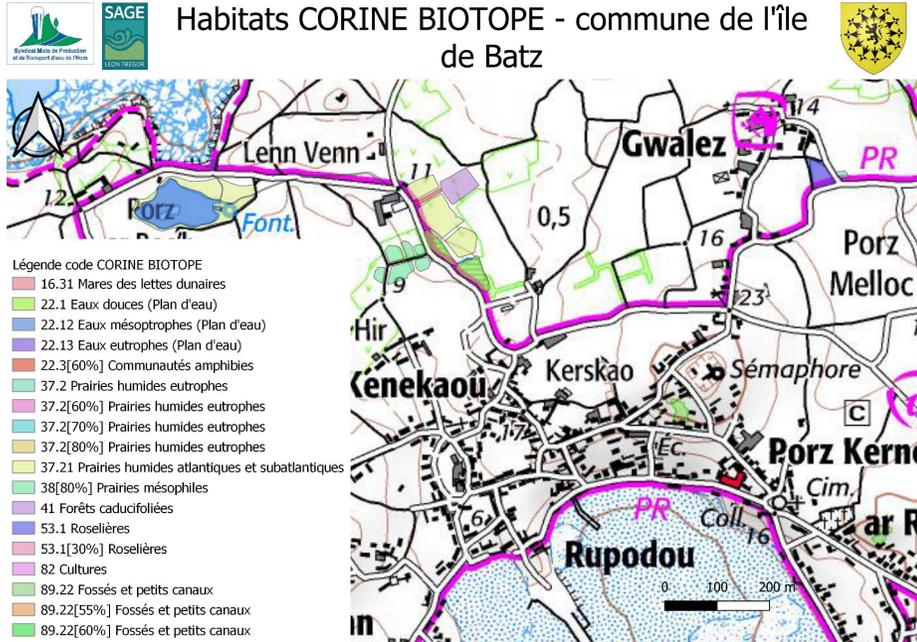
*Prairie humide atlantiques et subatlantiques autour du lavoir*



*Zygoptères (Agrion...)*

*Et une petite roselière aussi*

# PRÉSENTATION DES INVENTAIRES – LENN VENN ET GWALEZ



# PROPOSITION DE GESTION – ANALYSE DES FONCTIONNALITÉS

---

Code	Site	Fonctionnalités				
		Hydraulique et hydrologique	Phyto-épuratrice	Accueil de la biodiversité	Récréative/ Tourisme/économie agricole/paysagère	Histoire des activités humaines
BATZ_Kerabandu	Kerabandu	X	X	X	X (Agricole)	X
BATZ_stade	Stade de foot	X			X	
BATZ_LennVenn	Lenn Venn	X	X	X	X	X
BATZ_Gwalez	Gwalez	X		X	X	

# PROPOSITION DE GESTION – ANALYSE DES FONCTIONNALITÉS

Code	Site	Fonctionnalités				
		Hydraulique et hydrologique	Phyto-épuratrice	Accueil de la biodiversité	Récréative/ Tourisme/économie agricole/paysagère	Histoire des activités humaines
BATZ_Kerabandu	Kerabandu	X	X	X	X (A)	X
BATZ_stade	Stade de foot	X			X	
BATZ_LennVenn	Lenn Venn	X	X	X	X	X
BATZ_Gwalez	Gwalez	X		X	X	



*Zone humide de Kerabandu*

# PROPOSITION DE GESTION – ANALYSE DES FONCTIONNALITÉS

Code	Site	Fonctionnalités				
		Hydraulique et hydrologique	Phyto-épuratrice	Accueil de la biodiversité	Récréative/ Tourisme/économie agricole/paysagère	Histoire des activités humaines
BATZ_Kerabandu	Kerabandu	X	X	X	X (A)	X
BATZ_stade	Stade de foot	X			X	
BATZ_LennVen	Lenn Venn	X	X	X	X	X
BATZ_Gwalez	Gwalez	X		X	X	

- Gestion des prairies à **désintensifier** mais il possible de poursuivre leurs usages (Lenn Venn), de même que pour les parcelles cultivées à Kerabandu (Des aides existent pour les convertir en herbe).
- Site de Kerabandu à mettre en valeur (panneaux) et gestion des ronces et des ajoncs afin de préserver un milieu ouvert
- Gestion des fossés à améliorer – entretien avec différentes méthodes

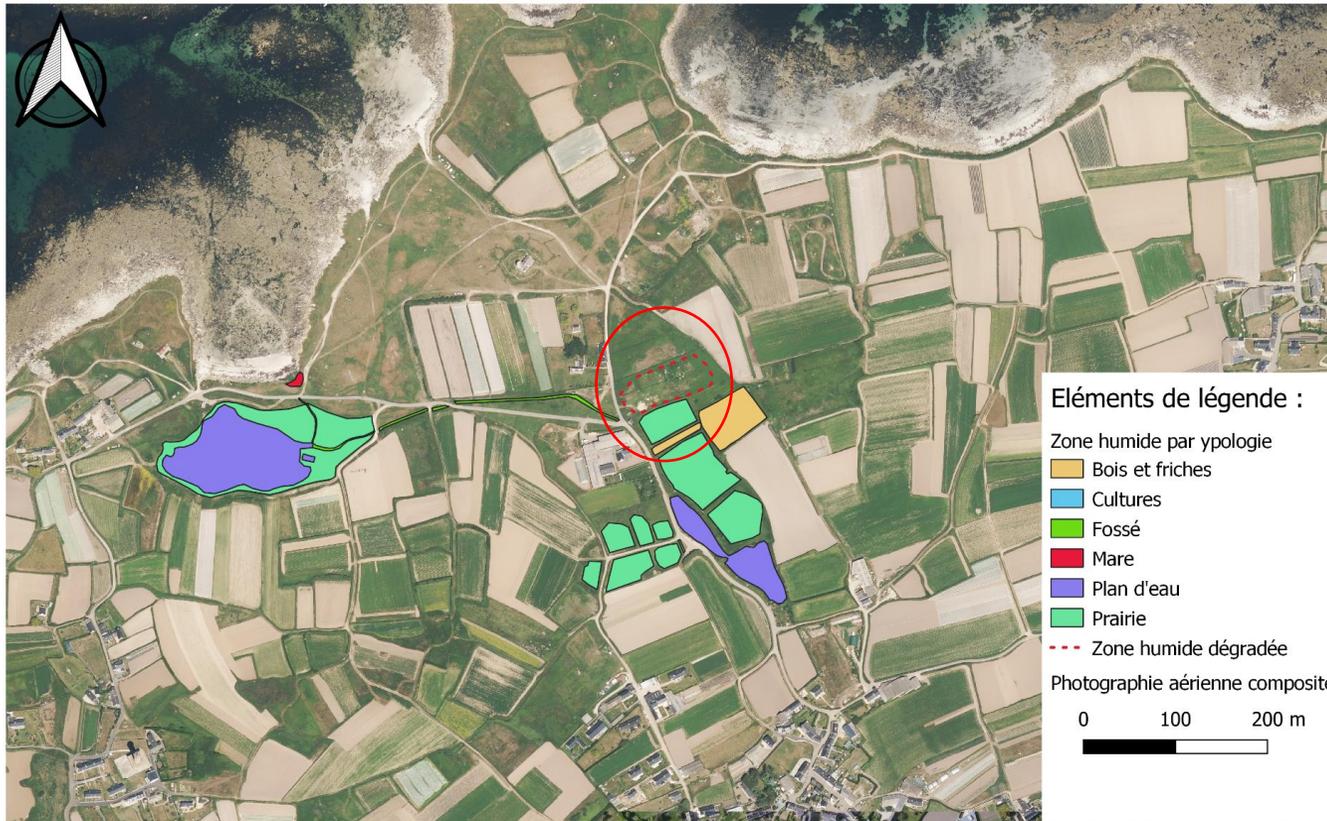


# RECONQUÊTE POSSIBLE DE ZONE HUMIDE

Site près de Lenn Venn – zone humide remblayée – dépôts de déchets verts principalement – possibilité de restauration du site



Localisation des zones humides dégradées -  
commune de l'île de Batz



---

# INVENTAIRE DES ZONES HUMIDES DE L'ÎLE DE BATZ

## RESTITUTION ET PROPOSITION DE GESTION

22 NOVEMBRE 2022

- Analyses des cartes exposées, et atlas
- Propositions de gestion et réglementation en zone humide

Le Syndicat Mixte de l'Horn et le SAGE sont à votre disposition pour tous compléments d'information :

- Syndicat Mixte de l'Horn : 02 98 69 51 02

[zone-humide@smhorn.fr](mailto:zone-humide@smhorn.fr)

- SAGE Léon-Trégor : 02 98 62 39 57

[sageleontregor@paysdemorlaix.com](mailto:sageleontregor@paysdemorlaix.com)

